

à la Croix des Rameaux, qui par un contour inutile empiétait sur le parc à hauteur même du château. Mais il ne put jamais arriver à supprimer le passage autrement regrettable d'un autre chemin public, qui, partageant sa propriété en deux parties à peu près égales, laissait à droite l'habitation et à gauche la magnifique avenue de marronniers que l'on admire encore aujourd'hui.

Ce malencontreux chemin, appelé : *chemin tendant de Villeneuve, de Pontheux et de Treyve-Charles au Bourgchanin et à la Croix des Rameaux*, subsista en l'état jusqu'après 1858, époque où le château et le parc de M. Baretty furent acquis par M. Tresca père (8).

Le parc de M. Baretty, achevé, s'était trouvé confiné :

Au nord-est, par le chemin tendant de l'église d'Écully aux Pontheux et à la Tour-de-Salvagny (actuellement nouvelle route d'Écully à Dardilly), sauf quelques enclaves à autrui, notamment à l'angle, sur la place du village, où se trouvait un immeuble, terre et bâtiments, propriété de la prébende des Gonnaires ;

Au sud-est, par le chemin de l'église d'Écully à la Croix des Rameaux (route actuelle d'Écully à la Demi-Lune) ;

Au sud-ouest, par le chemin de la Turrelière ou du Troillat et de la Greysolière à la Croix des Rameaux

---

(8) La suppression de cette portion de chemin, qui amena l'ouverture du chemin actuel *des Tilleuls*, avait trouvé de tout temps une grande opposition dans le pays et les archives de la cure d'Écully conservent une curieuse protestation imprimée, adressée le 17 février 1842 au préfet du Rhône par 205 habitants de la commune, contre une délibération du Conseil municipal du 7 novembre précédent qui accordait cette suppression, en échange cependant d'avantages bien certains offerts par M. Jars, alors propriétaire du château et du parc.